

la lettre du projet



BONDOUFLE,
LA VILLE CÔTÉ NATURE

MAI
2015



image d'ambiance du parc et des allées parc - PAULE GREEN

LES ESPACES PUBLICS FAÇONNENT LE QUARTIER

LE QUARTIER DES PORTES DE BONDOUFLE DEVIENT LE GRAND PARC - BONDOUFLE, LA VILLE CÔTÉ NATURE

Régulièrement, *La Lettre du Projet* vous informe de l'avancement de l'opération et répond à vos questions.

P. 2 • Retour sur le cycle de concertation

P. 3 • La Tranche B

P. 4 • La certification HQE™-Aménagement

Au fil de l'avancée du travail de conception urbaine et paysagère, les parcs, voiries, allées plantées et jardins qui composent les espaces publics du quartier des Portes de Bondoufle ont pris une place plus structurante dans le projet. Pour symboliser le projet, on peut penser à une main dont la paume est composée par le cœur du parc et les doigts par les allées-parc qui se diffusent entre les espaces bâtis. Cette trame du quartier sera préfigurée dès septembre 2015 par de premières plantations qui évolueront durant le temps du chantier. Afin de marquer cette évolution vers un «parc habité», le futur quartier se nomme désormais **Le Grand Parc – Bondoufle, la ville côté nature.**

Le travail autour des espaces publics fait l'objet d'un cycle de concertation qui s'achèvera par une réunion publique le 3 juin et un grand événement autour de la Maison du projet le 13 juin (*voir ci-dessous*).



INVITATION

Vous êtes invités à participer aux deux prochains rendez-vous du Grand Parc :

- **Mercredi 3 juin 2015 à 20h00** - Réunion publique de présentation de la Tranche B et de clôture du cycle de concertation sur les espaces publics.
à la Salle des Fêtes de Bondoufle
- **Samedi 13 juin 2015 à partir de 11h00** - Grand événement autour de la Maison du projet : restitution de la concertation et des travaux des élèves d'une classe de CM2 du groupe scolaire Jean Mermoz autour des espaces publics, signature de la charte d'aménagement durable.
au village de vente, 3 rue des Trois Parts 91070 Bondoufle

●●● LES ESPACES PUBLICS EN DISCUSSION

RETOUR SUR LA MARCHÉ COMMENTÉE DU 8 NOVEMBRE 2014

Dans la Maison du projet, l'AFTRP et les paysagistes de l'agence Paule Green ont présenté les premières intentions de l'avant-projet d'espaces publics en cours de validation. Les espaces publics composeront près de la moitié des 48 hectares de la ZAC : un parc de 10 hectares sera créé en continuité du parc des Trois Parts et du parc des Bordes. Il se prolongera dans le quartier par des «allées parc», des sentes piétonnes végétalisées.

Puis, en parcourant le parc des Trois Parts et le parc des Bordes, les participants ont signalé ce qu'il faudrait conserver et ce qu'il faudrait changer dans la conception des espaces publics du nouveau quartier.

Ils l'ont dit :

Il manque des espaces pour faire du sport dehors, comme au parc Léonard de Vinci à Lisses.

Le bois est très agréable, les équipements sportifs sont très utilisés. Il faudrait faire un parcours pour les enfants.

Il manque des stationnements pour les vélos.

Avant, avec les enfants, on pouvait rouler dans l'herbe. Le problème, ce sont les déjections canines.

Est-il possible de mettre des aires de jeu pour des âges différents ?

Le mobilier est à positionner avec intelligence, pas trop près des habitations.

Comment créer une épaisseur végétale suffisante entre les habitations et le parc pour éviter les nuisances ?

Peut-on envisager un fauchage tardif pour permettre aux fleurs de s'épanouir ?



LA PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS DISCUTÉE LORS DE L'ATELIER DU 17 MARS 2015

Dans les premières études, le parc était différencié du quartier. Le projet présenté durant l'atelier par les paysagistes propose une plus grande connexion entre l'espace habité et le parc, notamment grâce aux «allées parc».

Grâce aux premières intuitions des paysagistes sur les activités qu'accueilleront les espaces publics, les 25 participants à l'atelier ont réfléchi aux usages du futur «parc habité» à l'aide de plusieurs outils. Des images références et des pictogrammes leur ont permis de sélectionner et positionner sur un grand plan différents types d'activités répartis en quatre familles d'usages :

■ **les espaces dédiés au sport** *Il faut un traitement de sol plus uniforme pour que les espaces cyclables puissent aussi servir aux rollers.*

■ **les espaces dédiés aux jeux pour tous les âges** *Utiliser le relief du merlon pour des toboggans ou un muret d'escalade.*

■ **les espaces dédiés à la biodiversité et à la pédagogie** *Prévoir des points de vue en haut du merlon, et construire une cabane observatoire près de la zone humide.*

■ **les espaces dédiés à la rencontre et aux rassemblements** *Les personnes âgées ont besoin d'assises pour se reposer le long des allées. La place doit être un lieu de vie animé et polyvalent avec des jeux de tables, un marché et des événements festifs.*

Ces échanges avec les Bondoufflois aident les concepteurs à préciser le projet du Grand Parc. Les propositions émises durant l'atelier seront intégrées dans le projet d'espace public après l'étude de leur faisabilité.

Retrouvez les comptes rendus détaillés sur le site internet du projet.



TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET SONT DÉTAILLÉES SUR LE SITE INTERNET bondouflegrandparc.fr



LA TRANCHE B BIENTÔT AMÉNAGÉE

La Tranche B (anciennement nommée Tranche 3) a fait l'objet de premières réflexions amorcées en 2013 lors des ateliers de concertation. Les discussions ont mis en évidence les grands principes de cette nouvelle partie du Grand Parc :

- faire entrer le parc au cœur du quartier ;
- diversifier les formes bâties ;
- relier la ville et le nouveau quartier.

Ces principes ont guidé la réflexion des concepteurs, promoteurs et maîtres d'ouvrages qui ont précisé l'aménagement de la Tranche B Sud au fil d'une dizaine d'ateliers de co-conception. En prolongement nord de la Tranche A, le long de la rue des Trois Parts, les 330 logements de la Tranche B Sud seront répartis sur cinq îlots. Intégrés au parc, ils bénéficieront de la proximité de commerces en rez-de-chaussée, de nouveaux équipements publics et d'une nouvelle place.

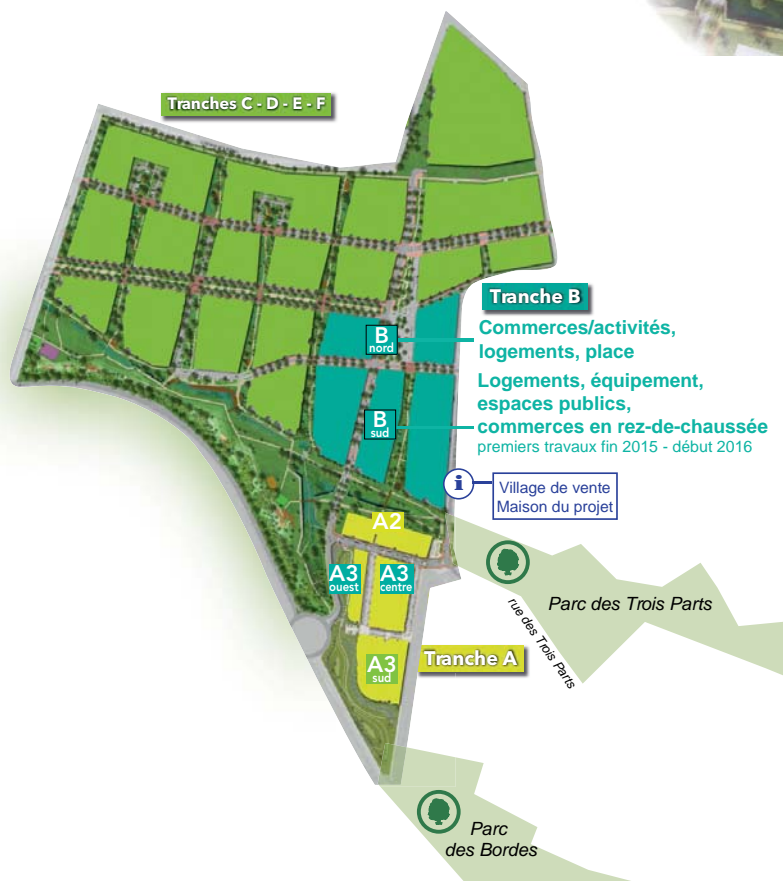


Maquette de travail illustrant les évolutions de la Tranche B au fil des ateliers

DÉCOUVREZ LES PROJETS DES ARCHITECTES
LE 3 JUIN EN RÉUNION PUBLIQUE.

TRANCHE A Des logements sont toujours disponibles !

- Sud Parc (îlot A3 sud) : 8 appartements T3 et T4 et 2 maisons individuelles
- Coeur Parc (îlot A3) : 10 maisons individuelles
- Esprit Parc (îlot A2) : 36 appartements T3 et T4



LANCEMENT COMMERCIAL TRANCHE B SPÉCIAL BONDUFLOIS
DU 10 AU 13 JUIN
au village de vente
3, rue des Trois Parts, Bondoufle

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DU PROJET SUR LE SITE INTERNET

bondouflegrandparc.fr

ET PARTICIPEZ À LA
CONCERTATION EN LIGNE
POUR ENRICHIR LE PROJET.

NOUVELLE DÉNOMINATION DES TRANCHES

Afin de s'adapter au mieux au calendrier des constructions, les tranches sont à présent nommées par des lettres et non plus par des chiffres. Ainsi, la Tranche 1 se nomme désormais la Tranche A et la Tranche 3 devient la Tranche B. Les tranches opérationnelles suivantes seront les Tranches C, puis D, E, F, ...

SUR LA TRANCHE A, LES TRAVAUX CONTINUENT

La construction des logements de la première opération (Tranche A) arrive à terme. Des travaux de finition sont engagés par l'aménageur dans les espaces publics pour accueillir les premiers habitants dans les meilleures conditions au mois de juillet 2015.

PARTICIPEZ AUX PROCHAINS ÉVÉNEMENTS ! (voir page 1)

■ **Mercredi 3 juin**
Réunion publique
d'information autour
de l'actualité du projet
à 20h à la salle des fêtes
de Bondoufle.

■ **Samedi 13 juin**
Grand événement
Le Grand Parc
à partir de 11h autour
de la Maison du projet

Vous êtes également invités à participer en vous connectant au site : bondouflegrandparc.fr
Vous y retrouverez toute l'actualité du projet et de la concertation.

LA CERTIFICATION HQE™-AMÉNAGEMENT CONFIRMÉE

En décembre 2014, l'agence Certivea a confirmé l'engagement de l'AFTRP dans le développement durable en accordant une nouvelle certification au système de pilotage de l'opération. Cinq phases sur six sont à présent certifiées : le lancement, l'analyse initiale, le choix des objectifs, la conception du projet et la mise en œuvre.

CERTIFICAT
N° AMT 14/018 Rev. 00 du 12/12/2014

ZAC DES PORTES DE BONDOUFLE

AMÉNAGEUR : AFTRP
Direction Déléguée Sud - Immeuble « CARRE HAUSSMANN »
52 boulevard de l'Yerres - 91000 EVRY

**POUR : Ville de Bondoufle (91070) et
Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE)**

Le système de management de l'opération identifiée ci-dessus a été évalué conforme au Référentiel HQE-Aménagement™ - Démarche certifiée par Certivea version applicable entre le 3 juillet 2014 et le 14 décembre 2014 pour les phases identifiées ci-dessous. L'Aménageur est donc autorisé à utiliser la marque reproduite ci-contre dans les conditions définies dans le référentiel.

PHASES CERTIFIÉES :

- Lancement
- Analyse initiale
- Choix des objectifs
- Conception du projet
- Mise en œuvre

Le 12/12/2014
Patrick NOSSSENT
Président

CSTB **Certivea**

Le 13 juin, la charte d'aménagement durable sera signée dans la Maison du projet. Cela marque l'aboutissement d'un engagement de l'AFTRP, la CAECE et la Ville de Bondoufle dans la fabrication d'un quartier durable. Intégrer le projet à son territoire, limiter ses impacts sur l'environnement et favoriser le développement économique et social sont autant d'objectifs pour permettre aux futurs habitants de vivre autrement dans Le Grand Parc.

Quelques objectifs et actions concrètes d'aménagement traduisant ces enjeux :

- au moins 50% de surfaces végétalisées à l'échelle du projet.
- des constructions qui limitent les risques naturels.
- au moins 25% des besoins de chaleur par des énergies renouvelables produites localement ou importées.
- au moins 50% de logements familiaux traversants.
- 70% des déchets du chantier réutilisés localement, ...

